

**LIVRABLE**  
**SPORT & ENVIRONNEMENT**

**24 PROPOSITIONS**

**ANESTAPS**



## **Timothée BRUN** *Président de l'ANESTAPS*

«

Les derniers rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) envisagent deux issues possibles pour l'Humanité. L'une s'articule autour de changements rapides de nos modes de vie, permettant de limiter la hausse des températures sous le seuil des 2°C, une situation qui serait encore viable, tandis que la seconde, celle de l'inaction entraînant un dérèglement climatique supérieur à 2°C, est synonyme d'impacts dévastateurs sur une planète qui ne serait alors plus vivable.

Les jeunes générations sont les premières concernées par ce futur. Ce sont également les premières actrices de la lutte contre le réchauffement climatique. Cette jeunesse, trop peu consultée et considérée, ne peut que trop rarement porter sa voix et ses idées au sein des instances décisionnaires des politiques environnementales et sportives qui la concernent directement.

En réponse à cette double nécessité de lutter contre le réchauffement climatique et de redonner une place centrale à la jeunesse dans le débat public, nous avons organisé, en septembre 2021, l'Éducathon "Sport & Environnement" à Marseille, réunissant 100 jeunes issus de milieux socio-professionnels variés et des acteurs experts des thématiques abordées.

Vous trouverez dans ce recueil les 24 propositions d'une jeunesse engagée pour rendre le sport plus durable et acteur de la transition écologique. Il est aujourd'hui nécessaire que l'ensemble de l'écosystème sportif se mobilise pour faire évoluer les comportements, à toutes les échelles, afin de répondre collectivement au plus grand défi de notre ère. Les jeunes et l'ANESTAPS y jouent d'ores et déjà leur rôle.

»

# INTRODUCTION

## SPORT & ENVIRONNEMENT

Le dérèglement climatique et la perte de biodiversité constituent la plus grande menace qui pèse sur l'humanité aujourd'hui. Les activités humaines sont source de pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles avec lesquelles elles interagissent. Ces pressions connaissent une croissance sous l'influence d'une population plus nombreuse et du niveau de consommation individuelle de plus en plus élevé et viennent détruire ces écosystèmes, perdant à tout jamais cet héritage. L'humanité est confrontée à plusieurs défis majeurs comme la désagrégation de la biodiversité, l'épuisement de plus en plus rapide des ressources ainsi que la dégradation des milieux naturels.

Les travaux du GIEC nous ont démontré à plusieurs reprises l'impact des activités humaines sur la question du réchauffement climatique. Ces rapports nous permettent d'anticiper plusieurs futurs climatiques possibles en fonction des actions à notre échelle mais aussi des actions pouvant être mises en place par les entreprises et bien sûr les gouvernements. D'après ces rapports, nous pouvons faire face à deux futurs différents, l'un, s'articule autour de changements rapides de nos modes de vie favorisant un dérèglement climatique qui ne dépassera pas 2°C, une situation alors viable, contrairement au scénario excédant le seuil des 2°C. Nous pouvons aussi parler du «jour du dépassement», qui consiste à marquer la date où l'être humain a consommé la totalité des ressources que la planète est capable de produire sur une année. En 2022, le jour de dépassement fut le 28 juillet 2022 d'après WWF.

Le monde du sport dépend aussi des éléments naturels amenés à évoluer plus ou moins fortement en fonction des niveaux de dérèglement climatique, et donc des décisions prises pour lutter et s'y adapter. Des remises en question pour l'avenir de certaines pratiques sportives sont amenées à se développer. En effet, comme le montre le rapport de WWF France de 2021 sur le sport en France, le climat influe non seulement sur les performances, mais aussi sur la pratique du sport.

Pour pallier ces problématiques, le développement durable s'articule autour de trois enjeux comprenant l'écologie, le volet social et économique. D'après la définition donnée dans le rapport Brundtland de la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU en 1987: « le développement durable est un développement qui répond aux besoins

# INTRODUCTION

du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Dans la continuité de la question du développement durable, la notion de transition écologique vise à développer un nouveau modèle économique et social de manière à répondre aux enjeux écologiques de nos générations. Ce concept intègre la transition énergétique et cherche à repenser nos façons de produire, de consommer, de travailler et de vivre ensemble sur un territoire pour le rendre plus durable.

Dans ce contexte préoccupant, les acteurs du monde du sport doivent revoir leurs modes de consommation et de production afin de s'inscrire dans une transition écologique, permettant de répondre pleinement aux enjeux du développement durable.

L'avenir de nos pratiques sportives ainsi que notre planète en dépendent.

## ACTEURS PRÉSENTS À L'ÉDUCATION

### Aurélie LOPES



*Adjointe au maire de Marseille déléguée à la recherche, à la vie étudiante et à l'enseignement supérieur*

"Le sport est un moyen d'action pour former les jeunes générations à ces enjeux actuels"

### Amadea KOSTRZEWA

*Manager mobilisation climat et environnement de Paris 2024*



"Paris 2024 c'est dans 3 ans ! Et dans ce contexte de dérèglement climatique, il devient primordial de prendre en considération ces enjeux environnementaux. C'est pourquoi Paris 2024 met de nombreux projets en place tels que le label Terre de Jeux. Le but n'est pas d'en faire une échéance mais un réel point de départ pour l'organisation des futurs événements sportifs"

### Sébastien JIBRAYEL



*Adjoint au maire de Marseille en charge du sport, de l'accès à la pratique sportive et de l'e-sport*

"Aujourd'hui, avec tous les changements actuels dans le monde sportif, on a besoin de la jeunesse pour dessiner les politiques sportives. La ville de Marseille travaille activement pour répondre aux besoins actuels tout en prenant en compte les enjeux écologiques"

## ACTEURS PRÉSENTS À L'ÉDUCATION

### Hervé LIBERMAN

*Président de la commission sport, préparation des JOP 2024  
Région Provence Alpes Côte d'Azur*



"Le sport est un outil fort pour gommer les inégalités et les différences. Les jeux de 2024 permettront de faire évoluer la prise en compte des enjeux environnementaux au sein du monde sportif"

### Roxana MARACINEANU

*Ancienne ministre des sports*



"Nous voulons un sport propre et durable. À Marseille, en marge du Congrès Mondial de la Nature, j'ai rendu visite aux étudiants en STAPS réunis autour d'une table ronde par l'ANESTAPS pour réfléchir ensemble au sport de demain, un sport plus respectueux de la biodiversité. Le sport est un véritable outil pour comprendre ces dérèglements climatiques et c'est pour cela que nous voulons travailler avec vous pour intégrer ces notions environnementales dans les formations STAPS."

# INTRODUCTION

## LES JEUNES S'ENGAGENT PAR LES ÉDUCATHONS

### OBJECTIF:

Un Educathon a pour objectif d'apporter des éléments de réponse à une problématique précise, ici le sport et l'environnement. C'est un événement de sensibilisation, de réflexion et de co-construction de propositions entre jeunes et experts des thématiques traitées, basé sur un fonctionnement d'éducation populaire

1

Pour  
construire  
des échanges !

**8 THÉMATIQUES**



2

Pour  
accompagner  
les réflexions !

**II EXPERTS**

3

**24 PROPOSITIONS**

Éditées dans un livrable

## FORMATIONS DANS LE CHAMPS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

### 1. LES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

- Analyser chaque formation dans le CDSA afin de connaître la place actuelle de l'environnement au sein de celles-ci
- Instaurer des contenus pédagogiques liés et adaptés aux enjeux environnementaux et à la biodiversité, dans une approche transversale au sein des formations du CDSA

### 2. AU COEUR DE LA FORMATION STAPS

- Refondre les maquettes de formation STAPS afin d'inclure dans chaque module un aspect environnemental
- Développer les interventions en milieu professionnel autour de la thématique environnementale
- Créer un guide général sur les enjeux environnementaux dans les formations STAPS

### 3. À TRAVERS LA REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE

- Établir un état des lieux des pratiques d'APS proposées à l'université et la façon dont elles interagissent avec l'environnement
- Créer un comité de pilotage avec les acteurs sportifs de l'enseignement supérieur

### 4. À L'INTERNATIONALE

- Créer un module commun européen de formation sur le sport et l'environnement
- Instaurer des temps d'échanges et de formations sur la thématique environnementale lors des compétitions universitaires européennes

PAGE 12- PAGE 14

## L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

### 5. LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF

- Développer des outils par et pour les enseignants d'EPS et les professeurs des écoles pour sensibiliser aux enjeux environnementaux
- Utiliser un créneau hebdomadaire du dispositif 30 min d'APQ pour sensibiliser aux enjeux environnementaux

### 6. DES PROJETS AU SERVICE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- Inscrire la Semaine Nationale du Sport et de l'Environnement dans les programmes scolaires, dès le primaire et jusqu'au lycée

### 7. SPORT EN CLUB

- Développer une politique éducative autour de l'environnement adaptée à chaque pratique sportive à destination des licenciés
- Piloter au national le développement de ces politiques éducatives par des organismes tels que le CNOSF et le CPSF
- Faire appel à des organismes experts pour former les cadres, intervenants, et licenciés des fédérations sportives aux enjeux environnementaux

PAGE 15- PAGE 16

# PROPOSITIONS RÉSUMÉES

## CONCEPTION D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS & ÉCOSUPPORTERISME

### 8. CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES ET RESPONSABILITÉ DES ORGANISATEURS

- Rendre obligatoire la signature de la charte des 15 engagements pour les événements d'envergure nationale et internationale
- Rendre obligatoire l'évaluation de l'impact carbone des événements nationaux et internationaux
- Prendre en compte l'impact carbone des partenaires associés à l'événement
- Mettre à disposition des clubs un guide des bonnes pratiques, adapté aux besoins de chaque fédération

### 9. LES DÉPLACEMENTS LORS DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

- Inclure une offre de transport en commun dans le prix de l'achat de billet
- Adapter les lignes de transports en fonction de chaque événement et territoire

### 10. LES SUPPORTERS

- Mettre en place une sensibilisation attractive sur les gestes écoresponsables à destination des supporters avant et pendant les événements
- Induire et faciliter les comportements écoresponsables chez les supporters et spectateurs lors des événements sportifs
- Co-construire une charte d'engagement entre les organisateurs et les groupes de supporters

PAGE 17- PAGE 19

### 11. LES CONTENANTS RÉUTILISABLES ET RÉUTILISÉS

- Interdire l'utilisation d'emballage plastique pour favoriser les contenants réutilisables et réutilisés tout en offrant la possibilité aux spectateurs de venir avec leur propre contenant réutilisable
- Mettre à disposition des gobelets avec un design neutre lors de grands événements sportifs avec un système de location inclus dans le prix de la boisson
- Faciliter le système de récupération des contenants en le rendant plus visible pour les supporters

## PARTENARIATS ET SPONSORING RESPONSABLE

### 12. REPENSER LES PARTENARIATS ET LEURS FINALITÉS

- Créer une "raison d'être" des partenariats en articulant leur construction autour des 17 objectifs de développement durable

### 13. ÉVALUER L'IMPACT DES PARTENARIATS

- Inclure une clause de performance environnementale au sein de chaque convention de partenariat

### 14. ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU MONDE SPORTIF DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Créer une commission d'évaluation de l'impact environnemental des entreprises
- Mettre à disposition des athlètes et des clubs sportifs une classification de leurs potentiels sponsors et partenaires
- Constituer un groupe de travail regroupant les acteurs du monde sportif permettant notamment de travailler sur le sponsoring responsable

PAGE 20- PAGE 21

## INFRASTRUCTURES SPORTIVES

### 15. DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DURABLES EN FRANCE

- Rénover les infrastructures sportives en répondant au cahier des charges des normes environnementales actuelles, tout en favorisant la création de tiers lieux
- Interdire l'artificialisation des sols pour la création de nouvelles infrastructures sportives

### 16. INFRASTRUCTURES SPORTIVES À L'INTERNATIONAL

- Revoir les chartes d'organisation des grands événements sportifs pour diminuer le nombre minimum de participants devant être accueillis
- Établir un nombre maximum de construction d'infrastructures sportives pour l'accueil de GESI
- Justifier toute construction d'infrastructures neuve en lien avec les besoins du territoire sur le long terme

### 17. LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Dédier au moins 20% des espaces utilisés par les infrastructure sportives extérieures à la création d'écosystèmes
- Favoriser le développement d'écosystèmes près des infrastructures libres

**PAGE 22- PAGE 24**

## BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'EAU

### 18. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS

- Intégrer les ligues fédérales d'APPN au sein des conseils des collectivités pour apporter leurs visions et idées dans la protection des sites Natura 2000 et plus largement de la biodiversité

### 19. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES RÔLES DES PLUS JEUNES

- Réaliser des campagnes de sensibilisation à l'impact du sport sur la biodiversité et ses conséquences au sein de chaque établissement scolaire
- Intégrer obligatoirement des Activités Physiques de Pleine Nature au sein des programmes d'EPS

### 20. GESTION DE L'EAU ET MILIEU AQUATIQUE

- Fournir une gourde à chaque élève au début de chaque cycle scolaire et mettre en place des fontaines à eau en libre accès au sein de chaque établissement
- Mettre en place, par la pratique d'activités physiques et sportives, des formations sur la préservation des eaux et du milieu aquatique lors des classes vertes et autres sorties en pleine nature

### 21. PLAN "SAVOIR NAGER"

- Utiliser le plan "Savoir Nager" à des fins pédagogiques pour sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques, grâce à l'ajout de cours théoriques

**PAGE 25- PAGE 26**

## MOBILITÉS ACTIVES ET DURABLES

### 22. L'ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES

- Adapter les réseaux de transports en commun pour garantir un meilleur accès aux infrastructures sportives
- Aménager des pistes cyclables sécurisées en direction des lieux sportifs et éducatifs et développer l'offre de stockage sécurisé des équipements
- Développer le design actif au sein des espaces urbains et ruraux

### 23. UN COÛT FINANCIER RÉDUIT

- Assurer une complémentarité entre les aides de l'État et des collectivités pour permettre à chaque personne d'avoir accès à du matériel neuf ou de seconde main (vélo, trottinette, skate...)
- Réduire et adapter les prix des transports en commun aux besoins des différents publics

### 24. PLAN "SAVOIR ROULER À VÉLO"

- Ouvrir le plan "Savoir rouler à vélo" à l'ensemble des personnes volontaires âgées de plus de 6 ans en proposant plus d'heures de pratique
- Réaliser des collectes de vélos, impulsées par les collectivités territoriales, afin qu'aucun jeune ne soit lésé dans l'accès au dispositif

## Formations dans le champ du sport et de l'animation

*L'article 2 du Projet de Loi Climat et Résilience met en avant la dispense de formations portant sur l'environnement et le développement durable tout au long du parcours scolaire.*

*Les niveaux scolaires primaire et secondaire ont dans leur formation des temps dédiés à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Cependant, arrivés dans les études supérieures, ces temps dédiés disparaissent, et ne permettent pas aux formations de répondre à la plus grande préoccupation de la jeunesse. Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche annonce durant l'été 2022, "le plus grand plan de formation dans la fonction publique jamais existé" en souhaitant former 25 000 enseignants à ces enjeux. Ce plan doit être développé et adapté spécifiquement à chaque discipline d'enseignement.*

### 1. Les formations professionnalisantes

Face à l'urgence climatique à laquelle nous faisons face, il est primordial que l'ensemble des acteurs du monde sportif soit sensibilisé. Cela passe forcément par la formation des futurs professionnels, qu'ils soient issus du monde universitaire, des branches professionnelles ou fédérales. L'ensemble des acteurs des certifications diplômantes liées au code du sport, notamment le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour la formation STAPS, doivent **enclencher une analyse de chaque formation, afin d'inclure systématiquement la thématique environnementale dans les modules de formation.**

L'analyse est une étape nécessaire afin que ces dernières puissent répondre de manière concrète aux problématiques environnementales ainsi qu'aux réalités du monde professionnel. Ce travail doit permettre **l'instauration de contenus pédagogiques liés et adaptés aux enjeux environnementaux et à la biodiversité**, dans une approche transversale, au sein de l'ensemble des formations du champ du sport et de l'animation.

### 2. Au coeur de la formation STAPS

La filière STAPS, au travers de ses 5 mentions, forme les futurs professionnels du monde sportif dans son ensemble, dans des secteurs d'insertion professionnelle large tels que le management, l'éducation, l'intervention auprès de différents publics ou encore l'ingénierie. Pourtant sur

# PROPOSITIONS PARTIE I

la totalité des formations STAPS, seulement un master et un DEUST propose une formation basée sur le sport et les enjeux environnementaux. La formation aux enjeux environnementaux dans la filière STAPS constituerait un levier important pour un monde sportif acteur de sa transition écologique. Cela permettrait de compter sur les étudiants en Éducation et Motricité ainsi qu'en Entraînement Sportif pour jouer un rôle d'éducation et de sensibilisation des élèves et sportifs aux enjeux environnementaux. Cela serait aussi bénéfique pour les étudiants en Management qui deviendraient des experts dans la conception d'événements à faible impact énergétique, ainsi que ceux en mention Ergonomie du sport qui auraient toutes les clefs en main pour concevoir du matériel sportif adapté aux enjeux environnementaux.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de **repenser les maquettes de formation STAPS afin d'inclure dans chaque module un aspect environnemental**, si celui-ci permet d'avoir un complément de formation cohérent avec l'enseignement du module.

Pour assurer cette mise en place, des **contenus pédagogiques doivent être créés** en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la filière STAPS, comme la C3D, les enseignants chercheurs, l'ANESTAPS, le MESR, etc.

De plus, l'ensemble des **enseignants responsables des stages de la formation STAPS doit repenser les attentes d'interventions en milieu professionnel**. En effet, il est nécessaire que ces expériences permettent de **mettre en pratique les connaissances acquises en cours, mais aussi de développer la politique environnementale de la structure d'accueil**.

Afin de faciliter l'intégration de ces contenus de formation, la **création d'un guide général sur les enjeux environnementaux dans les formations STAPS** et un **guide spécifique pour chaque mention STAPS**, doivent être créés et accessibles à toutes et tous.

## 3. À travers la représentation étudiante

Tout comme le monde sportif, celui de l'enseignement supérieur doit entreprendre activement sa transition écologique, et cela passe nécessairement par des réflexions et des actions sur la pratique d'activités physiques et sportives étudiante. Pour rendre le sport plus durable sur les campus, **les conseils des sports des universités et les ligues régionales de sport universitaire** sont un espace de concertation et de décision clés. L'ensemble des acteurs y siégeant doivent **initier un travail d'état**

# PROPOSITIONS PARTIE I

**des lieux des activités sportives proposées et comment elles interagissent avec l'environnement.**

Une fois cet état des lieux réalisé, un **comité de pilotage national coordonné par le GNDS, la FFSU, l'ANESTAPS et la C3D STAPS doit être mis en place** afin d'établir, en lien avec les données récoltées, un document de cadrage et un guide de bonnes pratiques pour un sport universitaire plus durable et respectueux de l'environnement.

## 4. À l'international

Afin de développer au niveau européen, la formation de futurs spécialistes du sport et de l'environnement, **il est nécessaire que les compétences et connaissances acquises sur l'adaptabilité aux changements climatiques dans le sport soient uniformisées à travers des modules communs européens sur le sport et l'environnement.**

Pour ce faire, **un comité de pilotage doit être mis en place**, en intégrant différentes organisations comme **la C3D STAPS, l'ENGSO Youth, l'ANESTAPS, l'ESU ainsi que les ministères chargés de l'Enseignement Supérieur et ceux chargés des sports dans les différents pays de l'Union européenne.**

**Lors des rencontres sportives universitaires internationales pilotées par la FISU, des temps d'échanges, de débats, de formations doivent être mis en place après chaque compétition pour permettre aux étudiants d'échanger sur la thématique environnementale en lien avec leur pratique sportive.** Ces temps de travail doivent amener les jeunes à repenser leur pratique sportive dans un but de limiter l'impact environnemental de celle-ci. Une fois rentrés chez eux, ce sera l'occasion de valoriser ces actions auprès des instances sportives ainsi que de travailler afin de mettre en place les idées ayant émergées des temps d'échanges.

# L'éducation à l'environnement

*Le développement durable est adopté par le ministère de l'Éducation nationale dans les programmes scolaires en 2004. Il est abordé de manière transversale en intégrant les enjeux du développement durable dans les nouveaux programmes d'enseignement de l'école primaire, du collège et lycée général, technologique et professionnel.*

*Le développement durable est croisé avec d'autres éducations transversales comme l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation à la santé, les enseignements artistiques et culturels. Il est aussi lié au parcours citoyen et au parcours santé. La transition écologique est quant à elle abordée dans les programmes de façon moins conséquente que la thématique du développement durable. Pourtant, il est plus qu'urgent de mettre en place un nouveau modèle économique et social de manière à répondre aux enjeux écologiques de notre siècle. Par conséquent, il devient nécessaire que ces notions prennent une place importante dès le plus jeune âge, afin de sensibiliser le plus tôt possible les futures générations.*

## 5. La question environnementale au sein du système éducatif

Actuellement, des politiques d'éducation au développement durable sont mises en place tel que le FOREDD, mais ces dernières restent trop marginales. Pour preuve, la notion de transition écologique et de développement durable est abordée seulement lors des pratiques de plein air. **L'Éducation Physique et Sportive** et les dispositifs développés en complément tels que les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école doivent **constituer des leviers de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique**. En complément de l'intégration des enjeux environnementaux au sein de la mention Éducation et Motricité et du master MEEF, **des outils doivent être développés par et pour les enseignants d'EPS**, mais également pour **les professeurs des écoles** ainsi que les **différents professionnels** susceptibles d'intervenir dans le dispositif 30' d'APQ, afin de permettre à chacun d'être acteur de cette sensibilisation par l'activité physique et sportive. Par ailleurs, **un créneau par semaine du programme 30' d'APQ doit être dédié à la sensibilisation aux enjeux environnementaux**.

### 6. Des projets au service de l'éducation à l'environnement



[Présentation SNSE](#)

L'ANESTAPS met en place depuis 3 ans la **Semaine Nationale du Sport et de l'Environnement (SNSE)**, projet répondant pleinement aux objectifs d'éducation par la pratique d'activités physiques et sportives. Afin de sensibiliser le plus grand nombre de jeunes, **ce projet doit s'inscrire au sein des programmes scolaires de la primaire au lycée** en donnant la possibilité aux établissements de mettre en place cette semaine en collaboration avec le réseau d'associations de l'ANESTAPS.

### 7. Sport en club

Alors que les 14-18 ans représentent 53% des licenciés au sein des clubs, il est nécessaire que les fédérations sportives se saisissent des enjeux liés à l'environnement et sensibilisent leurs licenciés tout au long de leur parcours sportif. C'est le cas de la fédération française de basket-ball avec l'intervention d'acteurs spécialisés ou encore le guide du basketteur écoresponsable qui est délivré à chaque licencié de la fédération. **Cette politique éducative autour de l'environnement doit se développer au sein de chaque fédération et s'adapter à chaque pratique sportive.** Pour atteindre ces objectifs, comme évoqué précédemment, chaque futur éducateur sportif doit arriver dans le monde professionnel avec les clefs nécessaires pour participer à l'inclusion de cette thématique dans les fédérations.

**Le CNOSF et le CPSF**, acteurs incontournables du monde sportif français, se doivent **d'accompagner le développement de ces politiques éducatives** afin que le monde sportif se saisisse pleinement des enjeux environnementaux.

D'autres organisations ont vu le jour et interviennent aux côtés des fédérations sportives pour concilier le sport et l'environnement. C'est le cas de Football Écologie France qui agit sur l'ensemble des thématiques qui touche le monde du football. En effet, cette organisation prône un sport plus durable, ayant un impact moindre sur l'environnement, en passant de la conception d'équipement sportif, à la formation par le biais de leur fresque écologique du football. Ces organisations sont des exemples à suivre. **Elles doivent être considérées comme acteurs majeurs dans le changement de fonctionnement des fédérations sportives et sont à développer dans d'autres disciplines.**

# Conception d'événements sportifs & écosuporterisme

*Lors des Jeux de Londres de 2012, ce sont 3,5 millions de tonnes d'équivalent CO2 qui ont été générées par l'organisation de cet événement. Malgré la volonté de Londres de réduire fortement l'empreinte carbone de son événement, les GESI tels que nous les connaissons ont un impact carbone très élevé. Paris 2024 et l'ensemble des manifestations sportives en France, qui selon le MSJOP, représentent 2,5 millions d'événements par an, doivent réduire de manière drastique leur impact environnemental. Il est donc nécessaire de poursuivre une politique de transition écologique du sport. Pour permettre ce changement, les organisateurs, partenaires, sportifs et supporters du sport doivent s'engager sur la question environnementale.*

*Des initiatives telles que la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements qui permet d'accompagner les acteurs du monde du sport vers une diminution de leur empreinte environnementale ont déjà vu le jour. Elles doivent être amplifiées et valorisées.*

## 8. Charte des 15 engagements écoresponsables et responsabilité des organisateurs

Il est nécessaire que l'ensemble des fédérations organisatrices d'événements sportifs se saisissent de la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère. **Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques doit en ce sens rendre obligatoire la signature de la charte pour chaque événement d'envergure nationale et internationale. La structure signataire doit répondre au cahier des charges et réaliser un bilan des actions écoresponsables menées, mais aussi et surtout des résultats obtenus, pour pouvoir toucher les subventions accordées par le ministère.**

Parallèlement, **un outil d'évaluation basé sur des indicateurs concrets doit être développé**, permettant de calculer l'impact de l'événement en amont et en aval, mais aussi de proposer des solutions alternatives en fonction des résultats. Cet outil permettra une baisse pluriannuelle de l'impact de chaque événement sportif.

Il est aussi important que ce dernier soit complet et prenne en compte l'impact direct de l'événement et l'impact indirect. En se basant

## PROPOSITIONS PARTIE 3

sur l'objectif C2 de la convention citoyenne, il est primordial que **l'impact carbone des partenaires** associés à l'événement **soit pris en compte dans la méthode de calcul**. Cette mesure permettrait d'interdire de manière efficace et opérante la publicité des produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre, sur tous les supports publicitaires.

Ces fédérations signataires ont également pour rôle d'accompagner leurs clubs et associations dans cette démarche de réduction d'impact environnemental que ce soit pour un événement d'ampleur nationale comme locale. Pour cela, les fédérations doivent créer un **guide des bonnes pratiques mis à disposition des clubs et adapté aux besoins et freins de chaque pratique**. Elles doivent également jouer un rôle dans la **formation des bénévoles**.

### 9. Les déplacements lors des événements sportifs

Lors des GESI et GES, et des événements de moyenne ampleur, la principale source d'émissions de gaz à effet de serre est celle des déplacements des supporters et spectateurs. Pour permettre aux organisateurs d'événements d'atteindre une sobriété énergétique, **une offre de transports en commun inclus dans l'achat des billets doit être généralisée, sans augmentation tarifaire, afin de limiter les déplacements en voiture**. Pour cela, **des lignes de transports doivent également être déployées en fonction de l'événement et de sa localisation**. La mise en place de ce service permettrait, en plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper le nombre de participants voulant se rendre à l'événement en transport en commun, mais aussi de réaliser un bilan carbone sur les moyens de transports utilisés par les spectateurs.

### 10. Les supporters

Pour rendre les spectateurs et supporters acteurs des événements, il est nécessaire qu'ils comprennent les enjeux de la transition écologique. Une **sensibilisation attractive sur les gestes écoresponsables à destination des supporters doit être obligatoirement mise en place lors de chaque événement sportif**. Celle-ci pourrait être mise en place comme activité ludique lors de chaque mi-temps ou autre interruption de jeu. Néanmoins, pour réussir à atteindre une sobriété énergétique, la sensi-

## PROPOSITIONS PARTIE 3

bilisation ne suffit pas. **Les fédérations, ligues professionnelles et clubs doivent induire et faciliter ces comportements lors des événements sportifs afin de limiter l'impact des supporters.** Cette action passe par le choix de l'alimentation proposée, en favorisant les circuits courts, les plats végétariens ainsi que des produits de saison, mais également par l'instauration du tri des déchets, la facilitation de l'utilisation des transports en commun, etc.

Les **associations de supporters** doivent aussi **s'engager sur la thématique environnementale** et être accompagnées en ce sens. Cela peut passer par la **co-construction d'une charte d'engagement entre les organisateurs d'événements et l'association de supporters** qui serait adaptée en fonction de la discipline sportive, du territoire, etc. Cette dernière toucherait différentes thématiques comme le tri des déchets, l'alimentation, les déplacements, etc. La mise en application de cette mesure pourrait être facilitée par la création d'un guide de chaque fédération et/ou ligue professionnelle à destination des associations et clubs.

### 11. Les contenant réutilisables et réutilisés

Pour réduire le nombre de déchets, il est aussi important **d'interdire l'utilisation d'emballages en plastique et de privilégier les contenants réutilisables.** Concernant le gobelet réutilisable, son impact reste faible seulement s'il est réutilisé. Pour éviter que les spectateurs repartent chez eux avec un gobelet donné lors de l'événement, comme le cite l'avis de l'interasso Sport et Environnement sur l'écoresponsabilité des gobelets dans l'événementiel, l'ensemble des gobelets mis en circulation doivent **avoir un design neutre.** Il faut remplacer le système de caution par **un système de location inclus dans le prix de la boisson.** Il faut également donner **la possibilité aux spectateurs de venir sur l'événement avec leur propre gobelet.** Il est nécessaire de **faciliter le système de récupération** et de le rendre visible pour les spectateurs.

# Partenariats et sponsoring écoresponsable

*Le sponsoring sportif privé en France a atteint les 2,5 milliards d'euros pour l'année 2020, ce qui représente un pilier majeur de l'économie sportive française, sans laquelle les mondes amateur et professionnel ne pourraient survivre et se développer. Le monde du sponsoring privé, en tant qu'acteur majeur du financement du sport, doit se responsabiliser et entamer sa transition écologique, et ce, de manière concrète et durable. Il faut donc que les acteurs du sport repensent les partenariats et leurs finalités afin d'être des acteurs majeurs de la lutte contre les changements climatiques. Cela doit entraîner des changements radicaux dans le mode de fonctionnement, de consommation et de production. Ces changements doivent être suivis et accompagnés afin de s'assurer de leur efficacité.*

## 12. Repenser les partenariats et leurs finalités

Alors que les entreprises sont dotées **d'une raison d'être** depuis la loi PACTE en 2019, cela doit également être appliqué **aux partenariats** qu'elles mettent en place avec les détenteurs de droits et aboutir de ce fait à une raison d'être du sponsoring. Ainsi, il est primordial d'articuler **la construction des conventions entre les sponsors et les détenteurs de droits autour des 17 ODD** fixés par l'ONU, afin de placer les enjeux environnementaux au cœur des partenariats.

## 13. Évaluer l'impact des partenariats

Afin de faciliter la mise en œuvre des 17 ODD dans le monde du sponsoring sportif, il est nécessaire de faire apparaître **au sein des conventions des clauses de performances environnementales** adaptées aux partenaires et leurs objectifs. Ces performances environnementales feront l'objet d'un bilan annuel. Ces bilans devront prendre en compte un plan de **revalorisation des produits après leur utilisation**, notamment auprès des acteurs sociaux développant des projets permettant de lutter contre la surconsommation comme les Friperies Sport Pla-



[Friperie Sport Planete](#)  
[Présentation](#)

## PROPOSITION PARTIE 4

nète de l'ANESTAPS. Ce projet permet de revaloriser des équipements sportifs en leur donnant une seconde vie auprès d'étudiants en situation de précarité.

### 14. Accompagner les acteurs du monde du sport dans la transition écologique

La création d'une commission d'évaluation de l'impact environnemental des entreprises doit permettre de **mettre à disposition des athlètes et des clubs sportifs une classification de leurs potentiels sponsors et partenaires**. Cette classification doit prendre en compte la **méthode des 3 scopes**, comprenant le calcul des gaz à effet de serre émis directement par l'entreprise, des émissions indirectes liées à l'énergie ainsi que de toutes les autres émissions indirectes.

Dans le but d'inclure l'intégralité des parties prenantes, il est important de **créer un groupe de travail regroupant les différents acteurs du monde sportif** (fédérations, sportifs de haut niveau, organisateurs de GES et GESI...), ainsi que **l'ANS** afin d'établir **les critères de classification des entreprises et travailler plus largement sur le sponsoring durable**.

## Infrastructures Sportives

*D'après le rapport de l'INJEP sur les chiffres clés du sport en 2020, en France, il existe 311 000 équipements sportifs, dont 39 000 sites et espaces de sport nature. Le rapport de WWF France de 2021 alerte sur le nombre de salles de pratique collective française qui ont été construites avant 1987 et sont inadaptées aux fortes chaleurs : 50%. Le rapport de l'INJEP indique que seulement un tiers des infrastructures sportives construites avant 1995 ont été rénovées. D'après l'étude de l'ADEME-RTE en 2021, en France, le secteur du bâtiment est responsable de 20% des émissions de gaz à effet de serre nationales. Ces émissions sont dues principalement à l'utilisation excessive de la climatisation et du chauffage. La rénovation des passoires énergétiques, qu'elles concernent les habitations ou les infrastructures sportives, permettent de réduire leurs émissions. Concernant les espaces extérieurs, les gérants de sites naturels ont également un rôle à jouer pour limiter leur impact environnemental. La protection de la biodiversité de chaque site doit être une priorité pour chaque dirigeant.*

### 15. Des infrastructures sportives durables en France

Pour supprimer les passoires énergétiques, il est nécessaire d'accompagner financièrement les collectivités territoriales, afin que **l'ensemble des infrastructures sportives réponde aux normes environnementales actuelles**. Cela doit passer par une démarche écoresponsable dans le choix des matériaux, de l'isolation, de la végétalisation de ces lieux, pour limiter la consommation d'énergie.

La loi Zan en France, fixant un objectif de zéro artificialisation nette en 2050, montre l'importance de lutter contre l'artificialisation des sols. Face à cela, le monde du sport doit se saisir de ces enjeux et innover dans la manière de concevoir et de penser la création de sites sportifs. Il est nécessaire **d'interdire la nouvelle artificialisation des sols pour la création d'infrastructures sportives** en faveur de la réhabilitation de lieux non utilisés après 2024. **Également, ces infrastructures doivent devenir des tiers lieux multifonctionnels** permettant à la fois la pratique du sport, les activités culturelles associatives et événementielles.

## **16. Infrastructures sportives à l'international**

L'attribution de l'organisation des événements sportifs internationaux montre le manque d'investissement des organisations internationales, des pays, des comités et fédérations dans la lutte contre les changements climatiques. En effet, la coupe du monde au Qatar est d'ores et déjà un désastre écologique et social. Selon l'inventaire GES de la FIFA pour organiser 1 mois de compétition, 3,6 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> sont émises, soit plus que l'émission annuelle de dizaines de pays et territoires, comme le Bhoutan, le Togo ou encore l'Islande. La coupe du monde de Football n'est pas la seule aberration écologique, l'Asie prévoit d'organiser ses Jeux Asiatiques d'Hiver en Arabie Saoudite où il neige moins d'un jour par an et où ils devront créer des lacs artificiels ainsi que des pistes de ski.

L'attribution de GES par les comités internationaux et nationaux doit être totalement repensée. En effet, il n'est plus possible d'attribuer ce genre d'événement dans un pays n'ayant pas les capacités d'accueil et le climat nécessaires et qui se voit dans l'obligation de construire l'ensemble des infrastructures.

Les chartes d'organisation de grands événements sportifs internationaux contraignent les organisateurs à accueillir un nombre minimum de spectateurs, les incitant à construire de nouvelles infrastructures qui seront délaissées à la fin de la compétition.

Pour répondre à cette problématique, **ces chartes doivent pouvoir être adaptées en fonction de chaque territoire**. En effet, pour l'accueil des jeux de Paris 2024, **une baisse des capacités d'accueil a été autorisée afin d'utiliser un maximum d'infrastructures sportives déjà existantes** sur l'ensemble du territoire français. Cela doit être **généralisé pour les futurs grands événements sportifs**.

De plus, **un nombre maximum d'infrastructures construites pour l'événement doit être établi**. Également, chaque projet de construction d'infrastructure doit **s'accompagner d'une justification d'un besoin sur le territoire et de garanties de financements pérennes de l'État après la compétition afin d'assurer son entretien**, pour pouvoir être validé par le comité d'organisation.

## **17. La biodiversité au coeur des infrastructures sportives**

Dans l'objectif de préservation de la biodiversité locale, **les infrastructures sportives extérieures doivent laisser au minimum 20% de leur espace à la création d'écosystèmes.**

Il est également important de préserver les écosystèmes dans les milieux forestiers. Pour cela, les parcours de trail, VTT et randonnée doivent être mutualisés pour limiter la suppression des écosystèmes et maintenir la biodiversité.

Enfin, **les infrastructures en accès libre doivent également limiter leur impact** en permettant et favorisant la préservation de la biodiversité et la création d'écosystèmes.

## Biodiversité et gestion de l'eau

*Le dérèglement climatique impacte directement la pratique d'activités physiques et sportives en raison d'une pollution de masse des usines, des transports de marchandises, etc. Le rapport de WWF France montre qu'en 2050, l'équivalent de 42 000 terrains de football aura disparu en France à cause de la montée des eaux. Un réchauffement climatique supérieur à 2°C impacterait 80 clubs de voiles, ils seraient 131 s'il s'élevait à plus de 4°C.*

*Le bon déroulement des activités physiques de pleine nature dépend de plusieurs conditions : des conditions climatiques permettant la pratique d'activités physiques en toute sécurité pour le sportif et pour l'environnement, des forêts préservées, des plages non polluées, des eaux non contaminées... C'est pour cela que la préservation de la biodiversité en milieu terrestre et aquatique doit être une priorité pour garantir une pratique sportive pour toutes et tous.*

### 18. Préserver la biodiversité, le rôle des collectivités

Les **ligues fédérales d'APPN**, ainsi que leurs pratiquants, sont des acteurs et experts de la thématique environnementale. Actuellement, les sites Natura 2000 sont gérés par les collectivités territoriales volontaires et par le préfet en cas d'absence de collectivité. La présence des ligues fédérant les pratiquants d'APPN **au sein des conseils des collectivités territoriales** est nécessaire afin qu'ils apportent leur vision et leurs idées dans la gestion des sites Natura 2000 et plus largement la préservation de la biodiversité, tout en assurant le maintien la pratique d'activité physique et sportive.

### 19. Préserver la biodiversité, le rôle des plus jeunes

Comme expliqué dans la partie sur l'éducation à l'environnement, la formation des jeunes générations est primordiale pour assurer l'avenir de notre planète.

Afin de **sensibiliser à l'impact du sport sur la biodiversité et ses conséquences**, il est nécessaire que **des campagnes d'information soient réa-**

## PROPOSITION PARTIE 6

**lisées dans chaque établissement scolaire.** Afin de faciliter la sensibilisation des plus jeunes, il est important que ces derniers soient en lien direct avec la nature. C'est pourquoi **chaque jeune doit bénéficier d'une pratique d'APPN dans ses cours d'EPS.**

### 20. Gestion de l'eau et milieu aquatique

Chaque jour, ce sont plus de 25 millions de bouteilles en plastique qui sont jetées en France. Il est plus qu'urgent de trouver des solutions à cette problématique de surconsommation et de surproduction de déchets. La sensibilisation aux enjeux environnementaux ainsi que les changements de consommation doivent s'effectuer dès le plus jeune âge. Les jeunes doivent pouvoir bénéficier des moyens nécessaires à ces changements. Ainsi, il est nécessaire de donner à **l'ensemble des établissements scolaires les moyens de fournir une gourde à chaque élève au début de chaque cycle scolaire et mettre en place des fontaines à eau en libre accès.**

Cette préservation des eaux doit également passer par de la sensibilisation, notamment celle des plus jeunes. Il est donc important de **favoriser des formations sur le milieu aquatique par la pratique d'activités physiques et sportives lors des classes vertes et autres sorties en pleine nature.**

### 21. Plan "Savoir Nager"

Depuis l'été 2021, le **plan "Savoir Nager"** est mis en place dans l'objectif d'agir pour la prévention des noyades et la sécurité des enfants. Actuellement, ce programme propose des activités ludiques aux enfants, tout en leur transmettant les compétences fondamentales de l'activité aquatique et le plaisir de nager. **Ce plan doit être utilisé aussi à des fins pédagogiques pour sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques.** Des cours théoriques doivent être ajoutés à ce plan pour y parvenir.

## Mobilités actives et durables

*D'après l'INSEE en 2021, 60% des actifs utilisent la voiture pour se déplacer à moins de 5km de chez eux, 23% privilégient les transports comme la marche, 15% utilisent les transports en commun et 2% les deux-roues. Pourtant, en 2016, le Parlement européen a montré que la voiture avait atteint un taux de pollution de 60% contrairement aux autres moyens de transport (autobus, trains, vélo) qui eux atteignent 12,4%.*

*Pour réussir à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, il est primordial de modifier nos habitudes et nos comportements. Pour cela, il est nécessaire de rendre attrayants les mobilités actives et les transports en commun afin de réussir à réduire l'utilisation des mobilités les plus polluantes, et cela, pour tout type d'usage.*

*L'accessibilité des infrastructures sportives doit également être repensée. Beaucoup d'entre elles se situent à l'extrémité des villes et leur accessibilité en transport en commun est parfois très compliquée.*

## 22. L'accessibilité aux infrastructures

Afin de permettre un **meilleur accès aux infrastructures sportives** tout en limitant l'empreinte carbone des déplacements que la pratique génère, il est nécessaire **de se réapproprier l'espace public pour y intégrer davantage de mobilités douces**. Afin que ce système soit efficace, des lignes doivent desservir le public qui pratique, comme les établissements scolaires et les infrastructures sportives. De plus, ce service doit s'adapter aux différentes périodes de la journée pendant lesquelles le trafic est plus ou moins important, selon les flux de personnes, afin d'être accessible et pratique d'utilisation.

Des **pistes cyclables** sont déjà présentes dans certaines villes pour permettre l'accès à l'ensemble des infrastructures, mais pas dans la majorité. Le Plan Vélo annoncé par le gouvernement en 2022 annonce un financement de 200 millions d'euros dédiés aux infrastructures. Dans cette logique, ce financement doit être fléché pour que des pistes cyclables **soient construites pour desservir des endroits clés** tels que les équipements sportifs, mais également les écoles, collèges, lycées et universités. Ces créations de voies vertes doivent s'accompagner d'une augmentation des outils de sécurité comme l'installation d'éclairages, une délimitation

## PROPOSITION PARTIE 7

précise des pistes et un éloignement des grands axes routiers. Un fléchage spécifique devra également être orienté vers la **création et la multiplication de parcs à vélos et/ou de casiers à vélos gratuits et sécurisés**. Les initiatives existantes dans certaines villes doivent être développées et généralisées partout en France. Par exemple, les "Box à vélos" mis en place dans la ville de Lille sont une solution pour répondre à la problématique de sécurité qui freine l'utilisation du vélo.

Le changement des comportements passe également par l'attractivité de la pratique. Il est donc nécessaire de **développer le design actif**, permettant d'inciter chacun à bouger plus, notamment en privilégiant les mobilités actives.

### 23. Un coût financier réduit

Selon l'INSEE, en 2020, c'est presque 15 % de la population française qui vit sous le seuil de pauvreté. Le public étudiant n'échappe pas à ce constat, 28% d'entre eux vivent également sous ce seuil. Pourtant, toute la population doit pouvoir disposer de modes de déplacements responsables et durables comme le vélo, la trottinette ou encore le skate. Malgré les aides du "bonus vélo" étendues par l'Etat jusqu'au 31 décembre 2022, les critères d'éligibilité ne permettent pas à l'ensemble de la population, notamment les jeunes, d'en bénéficier. De plus, ce dispositif ne s'applique pas pour l'achat de vélos de seconde main, ne permettant pas une politique de réutilisation. Enfin, même en appliquant l'aide de l'Etat lors d'achat d'un vélo neuf, le prix final reste élevé pour une grande partie de la population.

Si l'État ne peut pas accompagner suffisamment l'ensemble de la population dans cette démarche, une complémentarité doit être mise en place par les collectivités territoriales et/ou, pour le public étudiant, les acteurs universitaires (établissements, CROUS...), pour permettre à chaque personne **en situation de précarité** d'avoir accès à ce matériel neuf ou de seconde main. Ces aides complémentaires doivent permettre une réduction **d'au moins 40% sur le prix des vélos, skates et trottinettes**.

Afin d'inciter et d'accroître l'utilisation des transports en commun, il est nécessaire que ceux-ci soient également plus accessibles. **Ainsi, une réduction de 25% à 50% du prix des transports en commun doit être opérée et adaptée aux besoins des publics en situation de précarité, notamment les étudiants.**

## 24. Plan “Savoir Rouler à Vélo”

Le plan “Savoir Rouler à Vélo”, mis en place depuis 2019 à destination des jeunes entre 6 et 11 ans, a pour objectif de permettre aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière sécurisée à des fins de mobilités. Ce dispositif, en plus d’initier les jeunes à une forme de mobilité douce, permet aussi de lutter contre la sédentarité. Le Plan Vélo prévoit 800 000 enfants formés chaque année.

Pour un développement optimal des déplacements à vélo, il est nécessaire d’ouvrir ce programme à une plus grande partie de la population. **Toute personne âgée de 6 ans et plus qui souhaite profiter du dispositif «Savoir Rouler à Vélo» doit y avoir accès.** Cela comprend également les personnes âgées.

De plus, il est nécessaire de proposer **plus d’heures de pratique pour que les bénéficiaires puissent se sentir plus en sécurité** et évoluer dans des situations dites “à risque” (nuit, milieu urbain, etc...).

Dans certains cas, les associations formatrices ne sont pas en mesure de fournir des vélos à tous les jeunes se présentant. **Des collectes de vélos, impulsées par les collectivités territoriales, doivent être réalisées afin qu’aucun jeune ne soit lésé.**

# GLOSSAIRE

**ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

**ANS** : Agence Nationale du Sport

**APPN** : Activités Physiques de Pleine Nature

**APQ** : Activité Physique Quotidienne

**APS** : Activité Physique et Sportive

**C3D STAPS** : Conférence Des Directeurs et Doyens STAPS

**CDSA** : Champ Du Sport et de l'Animation

**CNOSF** : Comité National Olympique et Sportif Français

**CO2** : Dioxyde de Carbone

**CPSF** : Comité Paralympique et Sportif Français

**Collectivités territoriales** : se sont des structures administratives prenant en charge les intérêts de la population d'un territoire. Sont considérées comme collectivité territoriale : la commune, le département, la région...

**ECTS** : European Credit Transfer and Accumulation System

**ENGSO Youth** : European Non-Governmental Sports Organization

**EPS** : Éducation Physique et Sportive

**ESU** : European Students' Union

**FFF** : Fédération Française de Football

**FFN** : Fédération Française de Natation

**FFSU** : Fédération Française du Sport Universitaire

**FIFA** : Fédération Internationale du Football Association

**FISU** : Fédération Internationale du Sport Universitaire

**FOREDD** : Forum des Ressource pour l'Éducation au Développement Durable

**FU** : France Université

**GES** : Grand Événement Sportif

**GESI** : Grand Événement Sportif International

**GIEC** : Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

**GNDS** : Groupement National des Directeurs de SUAPS

**INJEP** : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

**INSEE** : Institut National de la Statistique des Études Économiques

**JOP** : Jeux Olympiques et Paralympiques

**MENJ** : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

**MESR** : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

**MSJOP** : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

# GLOSSAIRE

**MTECT** : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

**ODD** : Objectifs du Développement Durable

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**Organisme du monde sportif** : les organismes du monde sportif représentent l'ensemble des organisations traitant de la thématique du sport, qu'elles soient publiques ou privées, à échelle locale ou nationale.

**PACTE** : Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises

**STAPS** : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

**SUAPS** : Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives

**WWF** : World Wide Fund for Nature

# REMERCIEMENTS

L'ANESTAPS remercie sincèrement l'ensemble des jeunes qui ont participé à cet Éducathon sur le Sport et l'Environnement, ainsi que les experts qui ont accepté d'apporter leur expertise sur les thématiques et d'échanger avec les jeunes présents : Catherine Mazella (CROS PACA), Thomas Letapisser (MENJS) Pierrick Barcat (MENJS), Amadea Kostrzewa (Paris 2024), Matthieu Aimar (Stade Niçois), David Rontet (ENVSN), Clara Chadufaux (FAGE), Philippe Tauvel (MAIF), Laurent Marchal (oxygen sport), Renaud Hermen (Water Family), Clémence Baudu (Surfrider Foundation Europe) et Hicham Torkmani (UCPA).

Ces remerciements vont également à la ville de Marseille et la région Provence Alpes Côte d'Azur, pour avoir accueilli l'Éducathon. Sans ce soutien, ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Enfin, que soient chaleureusement remerciées l'équipe de la bibliothèque l'Alcazar pour leur accompagnement dans l'organisation de cette journée ainsi que les membres du bureau national de l'ANESTAPS, qui ont rendu cet Éducathon possible.

# CONTACT

## **Timothée Brun**

Président de l'ANESTAPS  
timothee.brun@anestaps.org  
06.48.26.49.96

## **Alice Godin**

Vice présidente en charge de  
l'Innovation Sociale à l'ANESTAPS  
alice.godin@anestaps.org  
06.70.12.92.23



**ANESTAPS.ORG**

